

[Raphaël Ebinger](#) **

Publié dans 24h du 17.02.2022, 09h30

Les syndic montent au front pour leur piscine-patinoire

L'infrastructure, dont le chantier doit débiter en mars, est encore remise en question à Coppet et à Crans. Un retrait de ces communes pourrait coûter cher.

La patinoire pourrait être la première dans le district de Nyon.

L'Ouest vaudois rêve toujours d'une vraie patinoire. Elle deviendra réalité en 2024, assurent huit syndicis de Terre-Sainte, réunis pour clamer la pertinence du projet qui comprendra aussi une piscine couverte sur le site scolaire des Rojalets, à Coppet. Les machines de chantier sont même dans les starting-blocks, puisqu'elles devraient commencer leur travail au mois de mars.

Reste que, ces dernières semaines, [plusieurs voix ont remis en question l'infrastructure sportive](#). Le Conseil communal de Crans, dont le syndic s'est désolidarisé de ses pairs, tiendra jeudi une séance extraordinaire sur le sujet. Un texte pourrait être voté pour demander un report.

Le besoin en infrastructures sportives dans la région est pourtant criant. Les clubs de hockey, qui utilisent les équipements saisonniers bien plus petits que les surfaces officielles, ont besoin d'une vraie glace pour poursuivre leur développement. Le HC Nyon, qui possède des équipes seniors, doit par exemple s'exiler à Morges, à Lausanne ou à la vallée de Joux pour s'entraîner et jouer. Le club vivote en attendant enfin une terre d'accueil qui peine à se concrétiser.

«Le projet bénéficiera à toute la population. Nous recevons de sa part beaucoup de soutien. Les opposants ne sont qu'une petite minorité qui fait beaucoup de bruit.»

Stéphanie Emery, présidente de l'Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre-Sainte

Le bassin n'est pas moins nécessaire. Les établissements scolaires ne sont aujourd'hui pas en mesure de donner des cours d'apprentissage à la nage à leurs élèves, alors que c'est une exigence du plan d'études romand. «Le projet bénéficiera à toute la population, souligne Stéphanie Emery, présidente de l'APEJ (Association pour l'enfance et la jeunesse de Terre-Sainte), qui gèrera ensuite le lieu. Nous recevons de sa part beaucoup de soutien. Les opposants ne sont qu'une petite minorité qui fait beaucoup de bruit.»

Depuis deux semaines, l'Entente de Centre Droite de Coppet ainsi que les autorités de Crans ont affirmé leurs doutes. Alors que les finances communales n'ont jamais été aussi tendues à cause des factures cantonales (à Mies, 98% des rentrées d'impôts repartent dans les péréquations), elles estiment notamment qu'une priorisation des projets est nécessaire.

«Faux», répondent en chœur les huit syndicis. D'une part, parce que les Communes n'auront pas à sortir d'argent pour payer la construction. Cette somme sera empruntée par une société immobilière qui leur appartient. Les villages paieront tout de même près de 980'000 francs chaque année dès l'ouverture de l'équipement. Ce qui représente le déficit d'exploitation et les amortissements. Les trois quarts de cette somme seront pris sur le budget de l'APEJ.

Un projet à 22 millions

L'infrastructure coûtera quant à elle 22 millions. C'est 2,5 millions de plus que les chiffres annoncés en 2013 aux Conseils communaux qui avaient alors plébiscité le projet. [Les procédures judiciaires](#), liées à une opposition qui a fini au Tribunal fédéral, ont fait augmenter la facture de 250'000 francs.

La hausse du prix des matières premières et des adaptations aux nouvelles normes expliquent le reste de la différence. «Nous resterons dans la fourchette des 56 francs par habitant qui avait été validée par les Conseils communaux en 2013 grâce notamment aux subventions supplémentaires obtenues», assure Marc Meyer, municipal à Bogis-Bossey et membre du comité directeur de l'APEJ. Il faut dire que la population a aussi passablement augmenté dans les villages de Terre-Sainte.

La riche Terre-Sainte, avec ses contribuables aisés, est aujourd'hui à un tournant. Elle pourrait construire un nouvel équipement fédérateur, plus de trente ans après le collège qui comprend aussi un théâtre dans lequel plusieurs syndicats sont actifs. Crans doit désormais choisir son camp. Cette commune la plus à l'est, séparée de ses voisines par l'enclave de Céligny, a-t-elle vraiment le choix? Pas pour les syndicats des huit autres communes avec qui elle s'est engagée formellement. «Quitter unilatéralement le projet reviendrait à une rupture des obligations contractuelles, note l'avocat Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies. Dans ce cas, nous pourrions demander des dommages.» Les conseillers communaux de Crans sont avertis.

****Raphaël Ebinger** est rédacteur à la rubrique Vaud & Régions, basé au bureau de Nyon. Journaliste généraliste, il a un intérêt particulier pour la politique locale. Auparavant, il a travaillé pour Le Nord Vaudois et la Presse Nord Vaudois, mais aussi aux bureaux de Lausanne et de Morges pour 24heures.